

Madame, Monsieur

Mon équipe et moi-même avons pris bonne note de l'ensemble des points que vous avez développés dans la charte rédigée par vos adhérents. Les membres de notre liste considèrent ainsi que la commune de Gan devra mettre en application cette charte si nous venions à accéder aux responsabilités de cette collectivité.

Nous avons défini dans le cadre de notre urbanisation et de l'aménagement de notre commune que la problématique des déplacements "doux" soit partie intégrante de notre travail. Nous avons défini dans les lignes de notre programme des priorités sur les déplacements "doux" et sur la place du vélo dans ces déplacements. Nous pensons en outre que vu l'éloignement de notre commune du reste de l'agglomération une coulée "verte" doit être mise en place dans le cadre bien sûr de la communauté d'agglomération pour relier notre commune à celle de Jurançon et permettre un déplacement sécurisé pour les piétons et cyclistes. Nous pensons aussi que les transports publics doivent prévoir et mettre à l'étude l'embarquement dans les bus et les trains des bicyclettes des usagers.

De manière plus générale, nous considérons qu'il convient d'avoir pour objectifs l'adoption de cette charte par l'ensemble des communes de l'agglomération, et d'étudier les conditions de mise en place des points développés dans ce document.

Dans ce cadre, il nous paraît important de mettre en place une phase de concertation qui réunirait les services de l'Etat, les élus locaux, les représentants d'associations, les clubs cyclotouristes ainsi que des organismes comme la Prévention Routière. Une synthèse des travaux de cette commission spécifique ferait ensuite part de ses propositions auprès des communes signataires de la charte en vue de l'inscription dans un schéma cohérent de pistes cyclables sur le territoire de l'agglomération paloise.

Par ailleurs ce plan devra s'accompagner d'une politique ambitieuse en matière de rénovation de la voirie et devra aussi s'envisager pour la pratique de la bicyclette à usage de loisir (aménagements pour VTT sur les bords du Gave ou dans les espaces boisés de l'agglomération).

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire à ce sujet et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Jean-Michel Tissanié et l'équipe Gan, un souffle nouveau